



## FORMATION

### « URBANISME ET ÉNERGIE »

Une formation pour renforcer vos compétences en conseil auprès des collectivités territoriales.

**Cette formation professionnelle sur l'urbanisme et l'énergie consiste à intégrer les différents enjeux climatiques et énergétiques, tant dans les projets urbains, de construction et de rénovation, que dans les documents d'urbanisme réglementaire.**

**La formation comprend deux sessions de deux jours (4 jours au total).**

Elle s'adresse en priorité :

- aux personnels des CAUE (architectes et urbanistes notamment) ;
- aux personnels des ALEC qui travaillent notamment sur les questions d'aménagement du territoire, de planification énergétique et d'adaptation au changement climatique ;
- et aux personnels des collectivités territoriales et établissements publics, PNR, Adil, agences d'urbanisme...

Ce cycle de formation de **4 jours** est proposé par la FNCAUE, le groupe de travail inter-CAUE « Transition énergétique » en partenariat avec l'ADEME et la Fédération FLAME.

#### TYPE DE FORMATION

Outils, méthodes et savoir-faire pour une prise en compte et une intégration des enjeux énergétiques dans les projets et les documents d'urbanisme.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ces quatre journées de formation, organisées sous forme de conférences, d'ateliers pratiques et de visites de sites doivent permettre de :

- mieux appréhender les enjeux liés au climat et à la transition énergétique à l'échelle du bâti, des quartiers et des espaces urbains ;
- fournir les outils et compétences permettant de mesurer les incidences de la transition énergétique sur la planification et l'adaptation des politiques locales.

#### PROGRAMME

##### SESSION 1

**La première journée sera consacrée :**

- aux évolutions du contexte législatif (loi Alur, loi de Transition énergétique pour la croissance verte...) et de ces incidences sur les documents de planification, Scot, PLUi, PLU...
- aux outils et leviers d'actions à mettre en oeuvre dans les projets d'aménagement urbains...
- aux adaptations des formes urbaines au climat (densité, morphologie, ambiances urbaines...);
- à la prise en compte des risques et aux mesures d'adaptation : îlots de chaleur urbains, imperméabilisation, artificialisation...;
- aux typologies du bâti/énergie ;
- ainsi qu'aux changements de comportement pour quelles acceptabilités ?

**La deuxième journée** sera consacrée à la visite de l'éco-quartier « Les Peilles » à Frontignan-La Peyrade, en présence de la maîtrise d'ouvrage urbaine, du concessionnaire de la ZAC et de la maîtrise d'oeuvre. Ce projet, lauréat au concours « Villa Urbaine Durable » (VUD2) du PUCA en 2006, est engagé dans la labellisation nationale Eco Quartiers en 2014.

##### SESSION 2

Ce premier module sera suivi d'une deuxième session organisée à l'automne (dates à confirmer).

Ces deux journées porteront sur :

- « Les mobilités, temporalités et vision prospective (comportements, numérique...) » ;
- et « La production d'énergie, les énergies renouvelables, la gestion de l'énergie, les réseaux de chaleur... ».

## INTERVENANTS

Un(e) représentant(e) de l'ADEME ;

Michel PIEYRE, chargé de mission développement durable au conseil départemental de l'Hérault ;

Dorian LITVINE, chercheur associé en économie et psychologie sociale UM1, consultant formateur Montpellier ;

Morgane COLOMBERT, enseignant-chercheur à l'EIVP (Ecole des ingénieurs de la ville de Paris), responsable pôle énergie-climat, titulaire d'une thèse sur la prise en compte du climat urbain dans les différents moyens d'intervention sur la ville ;

Une Agence d'urbanisme (nom du représentant prochainement communiqué) ;

Une Alec (nom du représentant prochainement communiqué).

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 maximum

## TARIFS

CAUE adhérents et ALEC : 1 120 euros  
(pour les 4 journées)

CAUE non adhérents et autres structures : 1 500 euros  
(pour les 4 journées)

## ORGANISME DE FORMATION

Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, 108-110, rue Saint-Maur 75011 PARIS

Agrément : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 46990 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

## NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

A 401

## INSCRIPTIONS

Inscription en ligne sur le site de la FNCAUE :  
[http://www.fncaue.com/formation-caue/formation.html?id\\_formation=164](http://www.fncaue.com/formation-caue/formation.html?id_formation=164)

## CONTACT

Caroline Rigaud / FNCAUE  
Tel. : 01 43 22 02 00  
Courriel : [caroline.rigaud@fncaue.fr](mailto:caroline.rigaud@fncaue.fr)

## DATE(S) ET HORAIRES

### SESSION 1

**Jeudi 16 juin 2016** 10h / 13h – 14h / 19h

**Vendredi 17 juin 2016** 9h / 13h – 14h / 16h

### SESSION 2

**Jeudi 17 novembre 2016** 10h / 13h – 14h / 19h

**Vendredi 18 novembre 2016** 9h / 13h – 14h / 16h

## LIEU

CAUE de l'Hérault  
19, rue Saint-Louis  
34 000 Montpellier

Une formation organisée par



en partenariat avec



ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

avec la participation de

